CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions de la loi du 5 avril 1884, le Conseil Municipal de GUITALENS-L'ALBAREDE a été convoqué à se réunir dans la salle de la Mairie, le 28 janvier 2019 à 20 h 30.

- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental Changement du chauffage de l'école
- Demande de subvention au titre de la DETR Changement du chauffage de l'école
- Demande de subvention auprès du Conseil Régional Changement du chauffage de l'école
- Convention de répartition des charges de fonctionnement Ecole de Puylaurens
- Organisation d'une réunion publique par la société AXA Accord
- Questions diverses

SEANCE DU 28 janvier 2019

L'an deux mille dix neuf et le vingt huit janvier à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur GARDELLE Raymond, Maire.

<u>Présents</u>: Raymond GARDELLE, Alain BENAZECH, Brigitte FRANCOIS-THIERRY, Céline CAMPS, BARTHES Christiane, Ludovic ANDRIEU, Marianne EECKOUT.

<u>Absents/Excusés</u>: Audrey BRUYERE, Jean-David BERTHON, Mathieu LALIEVE, Cyril PRADIES, Patricia HERAILH.

Secrétaire: Brigitte FRANCOIS-THIERRY

<u>Demande de subvention auprès du Conseil Départemental – Changement du système de chauffage de l'école</u>

Monsieur le Maire propose au conseil de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du changement du système de chauffage de l'école.

Le montant HT de l'opération s'élève à 20 782.00 € HT.

Le plan de financement prévu :

Des dossiers de demandes de subventions seront également déposés auprès de l'Etat (DETR) et du Conseil Régional.

PLAN DE FINANCEMENT				
	TAUX	MONTANT TOTAL		
Conseil Régional	20	4 156.40		
Conseil Départemental	30	6 234.60		
Etat - DETR	20	4 156.40		
COMMUNE	30	6 234.60		
TOTAL	100	20 782.00		

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le remplacement du système de chauffage de l'école communale

Demande de subvention au titre de la DETR – Changement du système de chauffage de l'école

Monsieur le Maire propose au conseil de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR dans le cadre du changement du système de chauffage de l'école, pour l'année 2019.

Le montant HT de l'opération s'élève à 20 782.00 € HT.

Le plan de financement prévu :

PLAN DE FINANCEMENT				
	TAUX	MONTANT TOTAL		
Conseil Régional	20	4 156.40		
Conseil Départemental	30	6 234.60		
Etat - DETR	20	4 156.40		
COMMUNE	30	6 234.60		
TOTAL	100	20 782.00		

Des dossiers de demandes de subventions seront également déposés auprès du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR pour le remplacement du système de chauffage de l'école communale.

<u>Demande de subvention auprès du Conseil Régional – Changement du système de chauffage de l'école</u>

Monsieur le Maire propose au conseil de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre du changement du système de chauffage de l'école, pour l'année 2019.

Le montant HT de l'opération s'élève à 20 782.00 € HT.

Le plan de financement prévu :

PLAN DE FINANCEMENT				
	TAUX	MONTANT TOTAL		
Conseil Régional	20	4 156.40		
Conseil Départemental	30	6 234.60		
Etat - DETR	20	4 156.40		
COMMUNE	30	6 234.60		
TOTAL	100	20 782.00		

Des dossiers de demandes de subventions seront également déposés auprès du Conseil Départemental et de l'Etat (DETR).

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional pour le changement du système de chauffage de l'école.

Convention de répartition des charges de fonctionnement – Ecole de Puylaurens

Délibération reportée (renseignements doivent être pris auprès de la commune de Puyalurens)

Organisation d'une réunion publique par la société AXA - Accord

Messieurs ANDRIEU et BENAZECH ont reçu la société AXA dans la cadre d'une demande de prêt de salle afin d'organiser une réunion publique proposant des tarifs mutuelle santé de groupe.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la location de la salle communale (au tarif de 90 €) à la société AXA, mais précise bien qu'en aucun cas la commune de Guitalens-l'Albarède n'est ou ne devra être associée à cette démarche.

Question diverses

- Lecture du courrier envoyé par Mme SIMIONI, habitante de Serviès, demandant le remboursement de la facture de 2 pneus crevés (289 €) chemin de Moscou. Renseignements seront pris auprès de l'assurance de la commune
- Facturation cantine: de gros retard sont constatés dans l'envoi des factures par la trésorerie.
- De petits travaux vont être réalisés à l'église: vitrail de la sacristie, chéneaux troués, portes d'entrée et porte de la sacristie à repeindre

Suivent les signatures.

GARDELLE Raymond	
BENAZECH Alain	
FRANCOIS THIERRY Brigitte	
ANDRIEU Ludovic	
BARTHES Christiane	
BASTIÉ Céline	
BERTHON Jean-David	
BRUYERE Audrey	
EECKOUT Marianne	
HERAILH Patricia	
LALIEVE Mathieu	
PRADIES Cyril	